11.2.8 Sensibilisation à la cyber sécurité

0 jour 30 minutes

Programme de formation

Public visé

CYBERSECURITE

Cette formation de sensibilisation de tous les collaborateurs est un des éléments pour répondre au règlement d'exécution (UE) 2019/1583 de la commission du 25 septembre 2019 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 en ce qui concerne les mesures de cybersécurité, modifié par le RE (UE) 2020/910 fixant la date d'application au 31/12/2021.

Pré-requis

Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les collaborateurs découvrez des actions simples pour partager l'hygiène de cybersécurité avec vos équipes et pour éveiller chez chacun l'envie d'adopter des comportements plus sécurisés dans ses usages numériques. *Comprendre les enjeux et les menaces*

- *Connaissance des enjeux*
- *Mettre en oeuvre des mesures pour vous prémunir du risque de cyberattaques*
- *Avoir les bons réflexes pour réagir en cas d'attaque*

Description / Contenu

Les conséquences des attaques informatiques pour les entreprises sont lourdes et peuvent impacter leur pérennité : indisponibilité, coût, atteinte à l'image et perte de clientèle.

- 1 LES RISQUES CYBER

Apprenez à repérer une attaque et à bien réagir face à une telle menace :Hacker, malware, phishing, ransomware, ingénierie sociale, déni de service, etc. Les menaces sont nombreuses et variées !

- 2 COMMENT GERER LE RISQUE

Apprenez Les bons réflexes pour protéger ses données sensibles (comptes bancaires, identité, fichiers clients, etc.) dans un monde de plus en plus numérique :Pour se protéger utilisons la technique de la défense en profondeur et appliquons au quotidien les réflexes essentiels. 12 règles essentielles pour prévenir les risques au quotidien.

- 3 POUR ALLER PLUS LOIN

On réalise que la cybersécurité c'est l 'affaire de tous et que la solidité d'une chaine se mesure à la résistance de son maillon le plus faible.

Formation cybersécurité 11.2.8 en e-learning : la sensibilisation aux cybermenaces exigée dans l'aviation civile, en 30 minutes en ligne

Cette formation répond au paragraphe 11.2.8 du règlement européen 2015/1998 : toute personne qui a accès aux données ou aux systèmes informatiques critiques pour la sûreté de l'aviation civile doit être sensibilisée aux cybermenaces et aux bons réflexes, en fonction de son rôle. Elle s'adresse aux personnels des compagnies aériennes, des assistants en escale, des agents habilités et chargeurs connus, des fournisseurs et des exploitants d'aéroport, sur Roissy Charles-de-Gaulle, Orly ou tout autre site. La formation se suit en ligne, à votre rythme, sur ordinateur, tablette ou téléphone, avec un QCM final et une attestation de formation 11.2.8. Vous n'êtes jamais seul : l'équipe REM Formation est joignable par téléphone au 01 49 19 81 79. Une version en salle de 1 h 30 existe aussi.

Modalités pédagogiques

Supports numériques vidéo, Quizz et jeux interactifs

Moyens et supports pédagogiques

Forum de discussion
Support pédagogique par téléphone ou chat en ligne (réponse en quelques heures) 24/24
QCM pour évaluation

Modalités d'évaluation et de suivi

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Formation en ligne (FEL)

07/11/2026